



Direction de la santé

Réf : CS 2018-329

Luxembourg, le 15 juin 2018

Communiqué de presse : Alerte allergène

« Présence de substance allergène (œuf) non-étiquetée dans glace pistache fabriquée par Namur

Les autorités de sécurité alimentaire ont été informées par la société Namur du rappel du produit suivant à cause de la présence d'œufs comme ingrédient non-étiqueté.

Le produit a été commercialisé au Luxembourg dans les magasins Cactus.
Il a été retiré de la vente mais une partie a été vendue au consommateur.

Voilà pourquoi les autorités luxembourgeoises de sécurité alimentaire recommandent aux consommateurs ayant une allergie aux œufs de ne plus consommer le produit suivant:



Date de fabrication : Tous lots (en 450 ml)
DLCDDM Toutes DLC (en 450 ml)

Le produit est apte à la consommation pour les consommateurs n'ayant pas d'allergie aux œufs.

Communiqué par le Ministère de la Santé.

Pour des renseignements supplémentaires veuillez contacter :

Division de la sécurité alimentaire

☎ : 24775625

secualim@ms.etat.lu

ou consulter le site : www.securite-alimentaire.lu

Division de la sécurité alimentaire	3, rue des Primeurs L-2361 Strassen	☎ (352) 2477 5620 ☎ (352) 2747 8068 e-mail : secualim@ms.etat.lu
PH/PH/PH	29/07/2016	DOC-107 Rev03
		Page 1/1